

Présentation du BTS Services Informatiques aux Organisations

Présentation de la formation

Le BTS Services Informatiques aux Organisations est un nouveau diplôme rénovant le BTS Informatique de Gestion (voir plaquette jointe).

Son but est de mieux former les futurs diplômés aux nouveaux besoins des entreprises. En effet, ces dernières sont de plus en plus exigeantes et souhaitent que leur informatique soit en adéquation avec leurs besoins stratégiques.

Cette formation permettra donc aux titulaires du diplôme de répondre à ces besoins, que ceux-ci fassent partie d'un service informatique interne, ou agissent pour le compte d'une SSII.

Organisation de la formation

La formation, d'une durée de 2 ans se déroule en alternance dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, sur le rythme de 2 semaines en entreprise et 2 semaines en formation (voir calendrier alternance joint).

Nous préparons la spécialité SISR "Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux".

Le contenu de la formation

La formation, d'une durée de 1350 heures sur 2 ans est organisée autour de 3 axes d'enseignement :

1. Les enseignements généraux

- Culture et communication
 - Culture générale et expression
 - Expression et communication en langue anglaise
- Mathématiques pour l'informatique
 - Mathématiques
 - Algorithmique appliquée
- Analyse économique, managériale et juridique des services informatiques, méthodes et techniques informatiques

2. Les enseignements professionnels

- méthodes et techniques informatiques
 - Solutions Informatique
 - Premier semestre : SI1 à SI4
 - Deuxième semestre : SI5 & SI6
 - Troisième et quatrième semestres : SI7
 - La spécialisation SISR (Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux) à partir du 2^{ème} semestre de la première année d'enseignement
 - Deuxième semestre : SISR1 & SISR2
 - Troisième et quatrième semestre : SISR3 à SISR5

Solutions Informatiques

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
SI1. Support système des accès utilisateurs SI2. Support réseau des accès utilisateurs SI3. Exploitation des données SI4. Bases de la programmation	SI5. Support des services et des serveurs SI6. Développement d'applications	SI7. Intégration et adaptation d'un service	

Solutions d'Infrastructures, Systèmes et Réseaux

	SISR1. Maintenance des accès utilisateurs SISR2. Conception des infrastructures réseaux	SISR3. Exploitation des services SISR4. Administration des systèmes SISR5. Supervision des réseaux
--	--	--

3. Les Projets Personnalisés Encadrés (PPE)

Les PPE permettent la transversalité des enseignements.

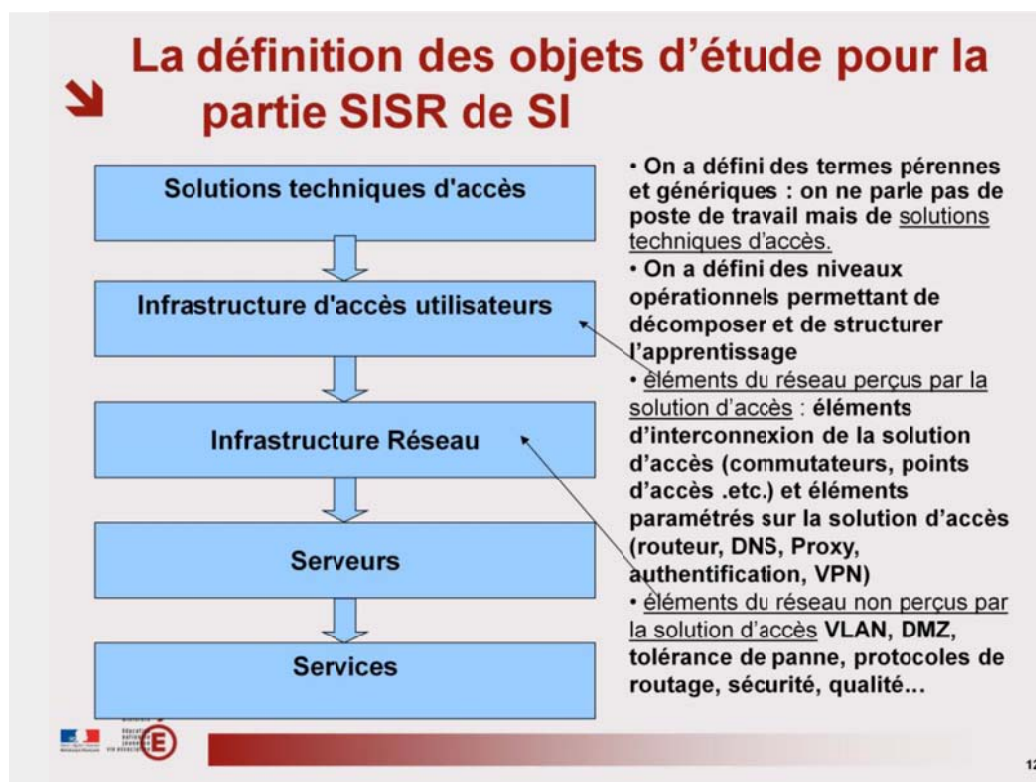
Les PPE ont pour objectif de développer :

- Les attitudes professionnelles adaptées aux contextes et situations rencontrés
- Les compétences relationnelles nécessaires pour mener à bien leurs missions
- Les compétences professionnelles liées à la planification et à la conduite de projets
- Les compétences professionnelles liées à la production et à la fourniture de services
- Les compétences professionnelles d'intégration des contraintes économiques, juridiques et managériales propre au domaine

Les apprentis lors de leurs alternances en entreprise vont travailler sur des missions et / ou projets entreprises que vous allez leur confier, tout au long des deux années d'apprentissage.

Ces projets entreprise seront intégrés dans les PPE, pour permettre une mise en situation professionnelle progressive.

Les apprentis vont acquérir bien sûr des connaissances, mais aussi des compétences et des savoir-faire, techniques et aussi relationnels.



L'objectif de la spécialité SISR

La spécialité "Solutions d'Infrastructure, Systèmes et Réseaux" (SISR) correspond à la réalisation, l'adaptation et l'optimisation de solutions d'infrastructure.

L'apprenant participera à la production et à la fourniture de services en réalisant ou en adaptant des solutions d'infrastructure et en assurant le fonctionnement optimal des équipements.

Il sera plus particulièrement chargé :

- D'installer, d'intégrer, d'administrer, sécuriser les équipements et les services informatiques de l'organisation pour laquelle il exerce
- D'exploiter, de superviser et maintenir une infrastructure
- De définir et configurer les postes clients, les serveurs et les équipements d'interconnexion, de les déployer et les maintenir
- De gérer les éléments actifs de l'infrastructure réseaux
- De rechercher des réponses adaptées aux besoins d'évolution de l'infrastructure ou aux problèmes liés à la mise à disposition des services informatiques
- De résoudre les incidents et assister les utilisateurs
- De maintenir la qualité des services informatiques.

La progression de l'apprentissage

En fin de 1^{ère} année, l'apprenti doit être capable d'occuper un poste de Technicien Micro-Informatique et d'apporter son aide à l'exploitation du Système d'Information en particulier sur la gestion du parc informatique.

En fin de 2^{ème} année, l'apprenti doit être capable d'occuper un poste de Technicien Système et Réseaux et d'exploiter le Système Information sous la responsabilité de son Maître d'apprentissage.